

Réunion du 15 avril 2024

**objet : Adoption du budget primitif 2024 –
Budget principal**

Rapporteur James Blouin

Pour l'année 2024, le budget primitif du budget principal est conforme aux grandes orientations du Rapport d'Orientations Budgétaires du 18 mars dernier.

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice 2023 à savoir :

- d'affecter au budget 2024 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élevant à un montant total de 1 609 869,63€ :
 - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 6 311,94€ au compte de recette d'investissement 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" ;
 - o en recette de fonctionnement, soit 1 603 557,69€ au compte de recette de fonctionnement 002 "résultat de fonctionnement reporté"
- de reporter le résultat déficitaire d'investissement de 6 311,94€ au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté"

Les prévisions de dépenses pour l'année 2024 sont indiquées ci-dessous.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

| Chapitres | Somme de BP 2024 |
|--|-----------------------|
| 023 Virement à la section d'investissement | 286 118,00 € |
| 022 Dépenses imprévues | |
| 011 Charges à caractère général | 1 238 214,24 € |
| 012 Charges de personnel | 1 372 039,51 € |
| 66 Charges financières | 10 000,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 219 700,00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 28 882,00 € |
| 68 Dotations aux provisions semi-budgétaires | 8 782,50 € |
| Total général | 3 163 736,25 € |

Les principaux crédits sont affectés aux *charges de personnel* (43%) et à *caractère général* (39%) pour faire face au besoin du syndicat et de l'agence du numérique (prestations de services, maintenance de logiciels, évènements, carburants, formations etc.).

Les *autres charges de gestion courantes* concernent les licences, brevets etc. mis à disposition dans le pack e-administration et représentent près de 7% de la section.

On retrouve également des opérations d'ordre virement à la section d'investissement, dotation aux amortissements ...

- En recettes

| Chapitre | Somme de BP 2024 |
|---|-----------------------|
| 74 Dotations et participations | 622 986,80 € |
| 002 Résultat reporté de fonctionnement | 1 603 557,69 € |
| 77 Produits exceptionnels | |
| 75 Autres produits de gestion courante | 150 005,00 € |
| 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses | 787 186,76 € |
| 013 Atténuations de charges | |
| 012 Charges de personnel et frais assimilés | |
| 78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (vide) | |
| Total général | 3 163 736,25 € |

Les postes de recettes 2024 concernent l'excédent 2023, la refacturation du personnel et des charges à caractère générale aux budgets annexes, les cotisations des membres ainsi que les frais de contrôle versés par le délégataire. Les cotisations des membres tiennent compte de la population 2020 applicable au 1^{er} janvier 2023 publié par l'INSEE (toujours une année de décalage).

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes.

2° Section d'investissement

- En dépenses

| Chapitre | ☑ Somme de Restes à réaliser | Somme de BP 2024 |
|---------------------------------------|------------------------------|---------------------|
| 20 Immobilisations incorporelles | | 190 000,00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 2 918,61 € | 122 081,39 € |
| 001 Résultat reporté d'investissement | | 6 311,94 € |
| 020 Dépenses imprévues | | |
| Total général | 2 918,61 € | 318 393,33 € |

Les chapitres 20 et 21 correspondent principalement à l'acquisition de logiciels pour l'Agence du numérique, du matériel technique, numérique et informatique. Avec une reprise des Reste A Réaliser 2023. On retrouve également la reprise du déficit 2023.

- En recettes

| Chapitre | ☑ Somme de BP 2024 |
|---|---------------------|
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 286 118,00 € |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre section | 28 882,00 € |
| 10 Dotations, fonds divers et réserves | 6 311,94 € |
| 001 Résultat reporté d'investissement | |
| Total général | 321 311,94 € |

Les recettes proviennent d'un virement de la section de fonctionnement, l'inscription du déficit 2023 et les dotations aux amortissement

La section d'Investissement est équilibrée en dépenses et recettes.

Enfin, l'assemblée délibérante autorise les virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles.

Equilibre général du budget

| | Objet | BP 2024 |
|----------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses | Fonctionnement | 3 163 736,25 € |
| | Investissement | 321 311,94 € |
| | Total dépenses | 3 485 048,19 € |
| Recettes | Fonctionnement | 3 163 736,25 € |
| | Investissement | 321 311,94 € |
| | Total recettes | 3 485 048,19 € |

Comité Syndical

Délibération n°2024-014

Réunion du 15 avril 2024

**Objet : Adoption du budget primitif 2024 –
budget principal**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.2 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 18 mars 2024 ;

Le Comité syndical, réuni le 15 avril 2024 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et la maquette budgétaire relatif au budget primitif du budget principal pour 2024 tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

- **Equilibre général du budget**

| | Objet | BP 2024 |
|----------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses | Fonctionnement | 3 163 736,25 € |
| | Investissement | 321 311,94 € |
| | Total dépenses | 3 485 048,19 € |
| Recettes | Fonctionnement | 3 163 736,25 € |
| | Investissement | 321 311,94 € |
| | Total recettes | 3 485 048,19 € |

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- De prendre acte de la reprise des résultats de l'exercice 2023 et des restes à réaliser ;
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section ;
- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution du budget principal pour 2024 dans les limites des montants alloués par chapitre tels qu'ils figurent dans la maquette budgétaire.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 25
- Collège Conseil Départemental : 24
 - Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 6
 - Collège syndicat : 2
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 15 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE

Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 19/04/2024